

AVIS FISCAL IMPORTANT À L'INTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Fonds d'obligations mondiales tactique BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2024

Le présent avis est destiné aux détenteurs de parts qui sont des « personnes des États-Unis » en vertu de l'*Internal Revenue Code of 1986 of the United States of America* (le « Code ») et des règlements fiscaux américains connexes. Cet avis ne concerne pas les autres détenteurs de parts. Une « personne des États-Unis » inclut notamment les citoyens américains (qu'ils soient ou non résidents des États-Unis), certaines personnes ayant le statut de résidents permanents américains, les entités corporatives américaines, ainsi que certaines fiducies et successions américaines. Veuillez consulter un spécialiste en fiscalité américaine pour toute question afférente à votre statut fiscal.

Pour l'année d'imposition américaine se terminant le 31 décembre 2024, le Fonds est réputé être une société de placement étrangère passive (« SPEP »), traduction française de « *Passive Foreign Investment Company* » (« PFIC »), en vertu de l'article 1297(a) du Code.

Le relevé annuel d'information de SPEP ci-joint vous est fourni conformément aux exigences de l'article 1.1295-1 (g)(1) du *Code of Federal Regulations* (le « Règlement »). Le relevé annuel d'information de SPEP contient des renseignements permettant aux détenteurs de parts visés d'exercer un choix fiscal afin de reclasser le Fonds comme étant un fonds électif admissible (« FEA »), traduction française de « *Qualified Electing Fund* » (« QEF »). Généralement, les détenteurs de parts qui sont réputés être des personnes des États-Unis et qui ont fait le choix fiscal d'un FEA sont tenus d'inclure dans leur déclaration de revenus leur part au prorata des *ordinary earnings* (« revenus ordinaires ») et des gains en capital nets du Fonds, et ce, que le Fonds ait ou non distribué des montants aux détenteurs de parts. Veuillez consulter un spécialiste avant d'exercer un choix fiscal en fonction de votre situation et de remplir les formulaires nécessaires afin de produire une déclaration de revenus américaine.

Afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA, les détenteurs de parts doivent remplir le « Formulaire 8621 » (*Form 8621: Return by a Shareholder of a Passive Foreign Investment Company or Qualified Electing Fund*) exigé par les autorités fiscales américaines. Un Formulaire 8621 séparé doit être rempli relativement à chacun des fonds pour lequel le détenteur de parts désire exercer le choix fiscal d'un FEA. Chaque formulaire doit être joint avec la déclaration de revenus américaine du détenteur de parts dans les délais prescrits.

Dans le cas d'un fonds de Banque Nationale Investissements inc. (« Fonds BNI ») dont les actifs comprennent des parts d'un autre Fonds BNI, le détenteur doit remplir un Formulaire 8621 séparé pour cet autre Fonds BNI détenu indirectement afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA. Le relevé annuel d'information des SPEP permet d'effectuer le choix fiscal d'un FEA pour un Fonds BNI détenu directement ou pour tout Fonds BNI sous-jacent détenu indirectement.

Nous recommandons aux détenteurs de parts de consulter un spécialiste au sujet des exigences en matière de déclaration fiscale américaine. Vous trouverez également de l'information portant sur les règles fiscales américaines applicables aux investissements dans des SPEP sur le site Web de l'*Internal Revenue Service* des États-Unis (<https://www.irs.gov/>) en inscrivant « *Form 8621 Instructions* » dans la barre de recherche.

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre conseiller ou contacter un spécialiste en fiscalité américaine. Merci du soutien et de la confiance que vous manifestez à l'égard des Fonds BNI.

Fonds d'obligations mondiales tactique BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2024

- 1) Le présent relevé s'applique à l'année d'imposition du Fonds et de tout Fonds BNI sous-jacent détenu par le Fonds pour l'année commençant le 1er janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2024.
- 2) Les montants par unité et par jour des revenus ordinaires pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Série Conseillers-2	0,0006000652
Série Conseillers- $\text{\$US}$	0,0007562174
Séries Investisseurs / Conseillers	0,0005578099
Série Privée	0,0007706029
Série F	0,0006549721
Série F-2	0,0006960259
Série FT	0,0005408470
Série FT-2	0,0006493539
Série FT- $\text{\$US}$	0,0008397192
Série F- $\text{\$US}$	0,0009506549
Série O	0,0007490868
Série O- $\text{\$US}$	0,0011185544
Série R / T	0,0004117520
Série T-2	0,0005563488
Série T- $\text{\$US}$	0,0006787023

- 3) Les montants par unité et par jour des gains en capital nets pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Série Conseillers-2	0,0000408281
Série Conseillers- $\text{\$US}$	0,0000570044
Séries Investisseurs / Conseillers	0,0000416907
Série Privée	0,0000424286
Série F	0,0000412872
Série F-2	0,0000406702
Série FT	0,0000340944
Série FT-2	0,0000379083
Série FT- $\text{\$US}$	0,0000526749
Série F- $\text{\$US}$	0,0000599182
Série O	0,0000368252
Série O- $\text{\$US}$	0,0000547223
Série R / T	0,0000306680
Série T-2	0,0000375062
Série T- $\text{\$US}$	0,0000503591

- 4) Pour déterminer le montant de la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets de la série du Fonds et de chacun des Fonds BNI sous-jacents que détenait directement et indirectement le porteur de parts, comme indiqué dans le tableau ci-haut, multipliez les montants par unité et par jour par le nombre de parts de la série respective du Fonds détenu, puis par le nombre de jours pendant lesquels le porteur de parts les a détenues au cours de la période spécifiée au paragraphe (1).

5) Les montants par unité en espèces ou en biens à la juste valeur marchande distribués ou réputés distribués par le Fonds aux détenteurs de parts au cours de la période spécifiée au paragraphe (1) sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Date de distribution	Distribution en espèce/en biens par unité (USD)
Série Conseillers-2	25-Jan-24	0,0269249018
Série Conseillers-2	26-Fév-24	0,0182335529
Série Conseillers-2	25-Mar-24	0,0171794683
Série Conseillers-2	27-Mai-24	0,0233706550
Série Conseillers-2	25-Jui-24	0,0111172939
Série Conseillers-2	25-Jul-24	0,0214925049
Série Conseillers-2	26-Aoû-24	0,0070003708
Série Conseillers-2	25-Sep-24	0,0097564236
Série Conseillers-2	25-Oct-24	0,0223822216
Série Conseillers-2	25-Nov-24	0,0212654431
Série Conseillers-2	30-Déc-24	0,0094719633
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Jan-24	0,0225116762
Séries Investisseurs / Conseillers	26-Fév-24	0,0156530748
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Mar-24	0,0147300979
Séries Investisseurs / Conseillers	27-Mai-24	0,0203827296
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Jui-24	0,0096829697
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Jul-24	0,0201317981
Séries Investisseurs / Conseillers	26-Aoû-24	0,0052502781
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Sep-24	0,0078271202
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Oct-24	0,0204286126
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Nov-24	0,0203185032
Séries Investisseurs / Conseillers	30-Déc-24	0,0082482260
Série Privée	25-Jan-24	0,0316531989
Série Privée	26-Fév-24	0,0230696366
Série Privée	25-Mar-24	0,0207636792
Série Privée	25-Avr-24	0,0020911548
Série Privée	27-Mai-24	0,0308444932
Série Privée	25-Jui-24	0,0159437692
Série Privée	25-Jul-24	0,0267586357
Série Privée	26-Aoû-24	0,0117174638
Série Privée	25-Sep-24	0,0135348285
Série Privée	25-Oct-24	0,0272028526
Série Privée	25-Nov-24	0,0265500250
Série Privée	30-Déc-24	0,0138834006
Série F	25-Jan-24	0,0313440581
Série F	26-Fév-24	0,0218826315
Série F	25-Mar-24	0,0177509389
Série F	27-Mai-24	0,0264881083

Série F	25-Jui-24	0,0127639479
Série F	25-Jul-24	0,0283532479
Série F	26-Aoû-24	0,0085064887
Série F	25-Sep-24	0,0120154463
Série F	25-Oct-24	0,0235736926
Série F	25-Nov-24	0,0227594087
Série F	30-Déc-24	0,0109273689
Série F-2	25-Jan-24	0,0293958040
Série F-2	26-Fév-24	0,0216376822
Série F-2	25-Mar-24	0,0192068635
Série F-2	25-Avr-24	0,0008151340
Série F-2	27-Mai-24	0,0309498719
Série F-2	25-Jui-24	0,0138358471
Série F-2	25-Jul-24	0,0245535520
Série F-2	26-Aoû-24	0,0100741565
Série F-2	25-Sep-24	0,0129897520
Série F-2	25-Oct-24	0,0249495750
Série F-2	25-Nov-24	0,0257959009
Série F-2	30-Déc-24	0,0127988034
Série FT	25-Jan-24	0,0136778116
Série FT	26-Fév-24	0,0136535188
Série FT	25-Mar-24	0,0135871566
Série FT	25-Avr-24	0,0134760061
Série FT	27-Mai-24	0,0135016465
Série FT	25-Jui-24	0,0135085664
Série FT	25-Jul-24	0,0133608516
Série FT	26-Aoû-24	0,0136818687
Série FT	25-Sep-24	0,0137011733
Série FT	25-Oct-24	0,0132905921
Série FT	25-Nov-24	0,0131757481
Série FT	30-Déc-24	0,0241992486
Série FT-2	25-Jan-24	0,0203617763
Série FT-2	26-Fév-24	0,0203256124
Série FT-2	25-Mar-24	0,0202268208
Série FT-2	25-Avr-24	0,0200613542
Série FT-2	27-Mai-24	0,0200995243
Série FT-2	25-Jui-24	0,0201098257
Série FT-2	25-Jul-24	0,0198899269
Série FT-2	26-Aoû-24	0,0203678161
Série FT-2	25-Sep-24	0,0203965543
Série FT-2	25-Oct-24	0,0197853335

Série FT-2	25-Nov-24	0,0196143683
Série FT-2	30-Déc-24	0,0191081119
Série O	25-Jan-24	0,0146971606
Série O	26-Fév-24	0,0146710575
Série O	25-Mar-24	0,0145997496
Série O	25-Avr-24	0,0144803155
Série O	27-Mai-24	0,0145078668
Série O	25-Jui-24	0,0145153024
Série O	25-Jul-24	0,0143565790
Série O	26-Aoû-24	0,0147015202
Série O	25-Sep-24	0,0147222635
Série O	25-Oct-24	0,0142810834
Série O	25-Nov-24	0,0141576805
Série O	30-Déc-24	0,0758445805
Serie R / T	25-Jan-24	0,0092853436
Serie R / T	26-Fév-24	0,0092688522
Serie R / T	25-Mar-24	0,0092238015
Serie R / T	25-Avr-24	0,0091483456
Serie R / T	27-Mai-24	0,0091657519
Serie R / T	25-Jui-24	0,0091704496
Serie R / T	25-Jul-24	0,0090701716
Serie R / T	26-Aoû-24	0,0092880979
Serie R / T	25-Sep-24	0,0093012030
Serie R / T	25-Oct-24	0,0090224751
Serie R / T	25-Nov-24	0,0089445119
Serie R / T	30-Déc-24	0,0260665090
Série T-2	25-Jan-24	0,0201890429
Série T-2	26-Fév-24	0,0201531858
Série T-2	25-Mar-24	0,0200552323
Série T-2	25-Avr-24	0,0198911694
Série T-2	27-Mai-24	0,0199297475
Série T-2	25-Jui-24	0,0199392298
Série T-2	25-Jul-24	0,0197211963
Série T-2	26-Aoû-24	0,0201950315
Série T-2	25-Sep-24	0,0202235259
Série T-2	25-Oct-24	0,0196182106
Série T-2	25-Nov-24	0,0194479754
Série T-2	30-Déc-24	0,0189467093

- 6) Le Fonds et, le cas échéant, chacun des Fonds BNI sous-jacents énumérés ci-haut, permettra(ont), sur demande, au détenteur de parts d'obtenir une copie de ses registres comptables et autres documents semblables pouvant être conservés par le(s) Fonds et servant à la validation et à la détermination des revenus ordinaires et des gains en capital nets calculés, conformément aux principes applicables en matière d'impôt sur le revenu aux États-Unis en vertu de l'article 1293 du Code, afin de vérifier ses montants et la part proportionnelle du détenteur de parts de ceux-ci.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.,
Agissant à titre de gestionnaire du Fonds



Eric-Olivier Savoie
Président et chef de la direction
Banque Nationale Investissements inc.
Date : 27 mars 2025

Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente communication le sont uniquement à titre informatif et peuvent être modifiées sans préavis. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils de placement ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers. Banque Nationale Investissements Inc. (« BNI ») a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Cependant, BNI ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de cette information et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle pour BNI.

Ces renseignements sont tirés des états financiers venant du Fond et de ses sous-jacents et sont fournis afin d'aider les détenteurs de parts à effectuer des calculs. Ces renseignements ne constituent pas un conseil ou une opinion fiscale. Les états financiers sont disponibles sur le site <http://www.bninvestissements.ca>. Les détenteurs de parts devront consulter leur spécialiste en fiscalité américaine pour l'ensemble des impacts fiscaux de la détention de parts selon leur propre situation fiscale particulière, en vertu des lois fédérales, d'état, locales des États-Unis ou des lois fiscales étrangères.

Les parts du Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Securities Act of 1933, as amended » ("1933 Act"). Sous réserve de certaines exceptions, les parts ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou offertes ou vendues à des personnes des États-Unis (défini dans la loi de 1933 Act). Le Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Investment Company Act of 1940, as amended ». BNI n'a pas été enregistré en vertu du « U.S. Investment Advisers Act of 1940 ».

© 2024 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.